



# DELEGATION DE POUVOIR ET DE SIGNATURE

- Programme de Formation -

## Objectifs pédagogiques

Connaître ses responsabilités en matière de délégation de pouvoir et de signature, en particulier en ce qui concerne le code du travail  
Connaître la responsabilité civile et pénale du délégataire  
Savoir prendre des décisions relatives à la santé et la sécurité au travail sans compromettre les relations avec le client et en accord avec sa direction

## Contenu

Les enjeux juridiques, économiques et financiers, sociaux et humains  
Le cadre juridique de la délégation de signature (différence avec la délégation de pouvoir)  
Rappel sur l'obligation et l'utilité des plans de prévention et protocoles de sécurité  
Les principes généraux de prévention (art. L.4121-2 du code du travail)  
Notions de droit de retrait et d'alerte  
Notions de formations, autorisations, habilitations, compétences  
Débats sur des cas concrets évoqués en début de formation, réponse aux questions et attentes.

## Méthodes pédagogiques

Alternance entre présentation powerpoint et exercices pratiques  
Projection de films

## Evaluation et validation de la formation

Reformulation des points abordés tout au long de la formation  
Etude de cas  
Remise d'une attestation de stage

## Informations pratiques

Public : Délégués de plans de prévention  
Prérequis : aucun  
Durée : 1 jour, soit 7 heures  
Formation en intra-entreprise uniquement  
Dates et Lieu : à définir avec l'entreprise  
Nombre de participants : 12 personnes au maximum